

Délégation de service public - Rapport sur l'exercice 1998 - Centre Equestre Municipal

M. LE MAIRE, Rapporteur : L'Association «L'Etrier Bisontin», affiliée à la Fédération Française des Sports Equestres est titulaire du contrat de délégation de gestion du Centre Equestre Municipal.

A. Analyse de l'activité du service délégué en 1998

1. *Adhérents* : léger fléchissement (- 4,5 %) du nombre d'adhérents (234 contre 245 en 1997) mais la chute des années précédentes semble enrayée. Il est à noter que 64 % des adhérents ont moins de 18 ans.

Le niveau de pratique des adhérents est très diversifié. En effet, si 37 cavaliers (soit 15,8 % du total des adhérents) ont une licence de compétition (dont 1 en catégorie internationale), 108 cavaliers (soit 46 % du total des adhérents) n'ont que très peu d'heures de monte.

2. *Heures de monte* : l'augmentation de 4,5 % des heures de monte (au total 9 582 heures) est surtout le fait des heures de monte de poney (+ 37 %) alors que les heures de monte de cheval régressent de 7 % mais représentent encore 65,5 % du total des heures effectuées.

3. *Résultats sportifs* : l'Association a participé principalement à des concours complets d'équitation avec d'excellents résultats (M.C DUROY, Championne de France pour la 5^{ème} fois et 2^{ème} par équipe aux Championnats du Monde).

4. *Evolutions* : la mission de promotion du sport équestre assignée par la Ville est concrétisée également par la mise en place d'une école d'équitation. De plus, pendant les petites vacances scolaires, les enfants peuvent pratiquer l'équitation avec la participation d'un encadrement du club mis à disposition (stages omnisports organisés par la Ville).

B. Analyse des comptes de l'activité déléguée en 1998

1. *Bilan* : la structure du bilan, tout en restant fragile du fait de l'absence de capital social, s'est renforcée en 1998 (fonds de roulement : + 109 KF, trésorerie : + 243 KF). Mais l'équilibre reste précaire en cas de difficulté conjoncturelle.

2. *Compte d'exploitation* : le résultat d'exploitation est similaire à celui de 1997 (bénéficiaire à + 72 KF), malgré une augmentation de la masse salariale (+ 12 %).

On remarque une augmentation du chiffre d'affaires de 46 KF (à 1 056 KF) qui reste le financement essentiel de l'association (pour 86 %).

La charge financière de l'association (concernant les intérêts des emprunts), s'élève à 38 KF.

L'exploitation actuelle du Centre Equestre n'appelle pas de remarques particulières. Le projet d'extension (construction d'un hangar à fourrage et extension du manège) est en voie d'achèvement. L'Association assure la maîtrise d'ouvrage de ces travaux (cf. la délibération du Conseil Municipal en date du 22.06.98).

Le délégataire a, de plus, divers projets en cours d'élaboration :

- * poursuite des travaux d'extension du club,
- * construction d'une structure administrative et d'une tribune,
- * divers travaux d'aménagements complémentaires.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions de Contrôle Financier et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ce rapport.

Récépissé préfectoral du 22 juin 1999